



Réunion filière des professionnels

Lundi 19 février 2018



Au Programme

- 1/ Depuis notre dernière rencontre
 - Retour Journées de la Rénovation – Saint Raphaël et Les Arcs
 - Animations / Permanence
 - Chez les Partenaires BNP PARIBAS et RG Matériaux
- 2/ Présentations
 - Les aides et dispositif Habiter Mieux « Agilité »
 - L'autoconsommation
 - Formations : MOOC et Les Compagnons bâtisseurs
 - Beluga
- 3/ Calendrier à venir



1/ Depuis notre dernière rencontre

Journées de la Rénovations

Particuliers :

Saint Raphaël 40

Les Arcs 60

Exposants

19

12

Animations drone

Atelier Les aides financières

Balade thermique

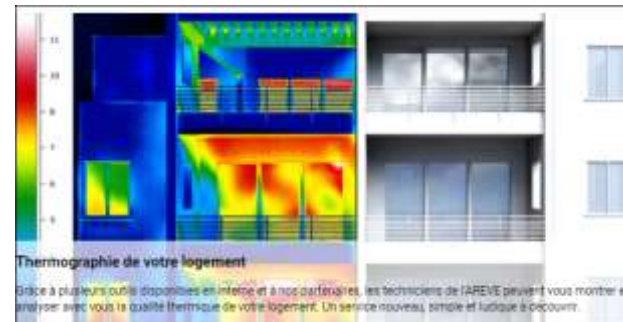
Permanences

50

Animation chez les Partenaires

BNP Paribas

RG Matériaux





1/ Depuis notre dernière rencontre

Site internet AREVE 83

- Une mise en ligne de vos évènements est possible au travers de la rubrique Actualités
- Vos informations sont-elles à jour ?

Charte d'engagement et offre de Service

Conformément à la charte nous attendons vos retours de factures et devis réalisés





2/ Présentation Habiter Mieux « Agilité »

Les aides connues pour 2018

Nouveauté : Cheque Prime énergie
-> Travaux ou Energie

Les intervenants sur le territoire de l'AREVE

Public ANAH

CAD et CAVEM : Citémétrie

CC Pays de Fayence : Soliha Var

Le Chèque Énergie

Je suis bénéficiaire

Je reçois le chèque chez moi, à mon nom. Je n'ai aucune démarche à accomplir pour le recevoir.

Je l'utilise pour payer DIRECTEMENT mon fournisseur d'énergie.

Je peux aussi l'utiliser pour payer des travaux de rénovation énergétique.

LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il est une aide au paiement des factures d'énergie de logement à leur titre. Il est attribué en regard de leur responsabilité et de la composition de leur foyer. Le chèque énergie est également dans le département en 2018 et 2017.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déclarer sa situation de revenu auprès des services fiscaux, même en cas de revenu faible ou nul.

QUELLE DÉPENSE RÉGLER AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

- Mes factures d'énergie, auprès de mon fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de froid, thermique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Les charges de chauffage incluses dans votre contrat, si vous êtes lié(e) dans un logement type conventionné à l'APL.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.
- Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire. Il n'est pas échangeable auprès d'une banque.

Des professionnels sont prêts à accepter le chèque énergie.

JE VEUX PAYER UNE DÉPENSE ÉNERGIE, COMMENT FAIRE ?

- **Pour payer une facture d'électricité ou de gaz (selon),** deux possibilités :
 - Jeek énergie (le chèque énergie et votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier...), nous appelle afin de débiter votre compte.
 - Depuis le 1er janvier 2017, vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Nous pouvons demander à votre fournisseur de le créditer sur votre compte. Ce processus est automatisé et débite de votre facture pour les années à venir.
- **Si vous avez un contrat de chauffage (bois, bois, GPL...),** il est une **réduction en ligne** de votre fournisseur de gaz ou de chauffage au bois.
- **Pour régler un contrat de chauffage (bois, bois, GPL...),** il est une **réduction en ligne** de votre fournisseur de gaz ou de chauffage au bois.
- **Pour régler un contrat de chauffage (bois, bois, GPL...),** il est une **réduction en ligne** de votre fournisseur de gaz ou de chauffage au bois.

Attention, votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. La date de validité est inscrite dessus.

JE VEUX PAYER DES TRAVAUX POUR L'AMÉLIORER LA CONCOMITATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT, COMMENT FAIRE ?

Tous les travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié et financés par un financement à taux réduits. Pour savoir la liste de ces professionnels, allez sur des informations sur les travaux éligibles et les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail chequeenergie.gouv.fr ou appelez le 0 805 264 805.

• Payer directement votre facture avec le chèque énergie, si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque. Vous pouvez également être financés après la date de validité inscrite sur le chèque. Dans ce cas, vous devez s'assurer que le professionnel ou le bâtiment ait été financé avant la date de fin de validité.

chequeenergie.gouv.fr 0 805 264 805



2/ Présentation Habiter Mieux « Agilité »

ressources très modestes

50 % du montant total des travaux HT. L'aide Habiter Mieux agilité est de 10 000 € maximum.

ressources modestes

35 % du montant total des travaux HT. L'aide Habiter Mieux agilité est de 7 000 € maximum.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 508	18 598
2	21 217	27 200
3	25 517	32 710
4	29 809	38 215
5	34 121	43 742
Par personne supplémentaire	+ 4 301	+ 5 510

RGE



2/ Présentation Autoconsommation



Le Photovoltaïque pour les particuliers

- **Les phases de développement**
- **Le modèle en vogue actuellement**
- **Perspectives en PACA**
- **Exemples d'installation**

Les grandes phases de développement

• Lancement de la filière : de Juillet 2006 jusqu'au moratoire de 2010

- Tarifs de rachat élevé : de l'ordre de 60ct / kWh au début (2500euros /an)
- Aides régionales et crédit d'impôts au plus haut

→ **Le photovoltaïque présenté comme un produit financier**



• La période post moratoire jusqu'à Mars 2017

- 80% des entreprises du secteur disparaissent
- Une minorité d'installations défectueuses ou d'entreprises mal honnêtes cassent l'image de la filière naissante
- Le besoin d'entretenir, réparer et remettre en conformité est fort

→ **Les entreprises en place renforcent leur expertise**



• Le décret du 9 Mai 2017 : un nouveau départ vers L'autoconsommation

- On revient à une approche globale d'économie d'énergie ou le Photovoltaïque prend sa place
- Terminé la contrainte de remplacer ses tuiles par des panneaux solaires
- Auto-consommer un maximum et demander à ENEDIS de transporter le surplus vers son voisin

→ **Le photovoltaïque comme outil de la performance énergétique**

→ **Les particuliers se tournent vers les artisans**

Le modèle en vogue actuellement

- **Auto-consommer sa propre production et revendre le surplus**

Le rachat par EDF	Tarif (euros / kWh)
Panneaux en sur imposition non intégrés	0kW à 9kW : 0,10€/kWh
Prime à l'investissement (étalée sur les 5 premières années de production)	0kW à 3kW : 390€/kWc 3kW à 9kW : 290€/kWc

- Cela passe par l'installation du **compteur Linky**



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.
Ni le compteur Linky, ni sa pose ne vous seront facturés.



- Changer ses habitudes, détourner le surplus d'énergie vers le ballon d'eau chaude ou d'autres accumulateurs **en attendant les progrès sur le stockage d'énergie**

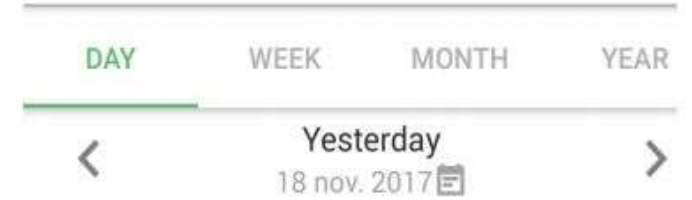


Perspectives en PACA

- **L'attente des particuliers est fortes :**
 - Profiter de cet ensoleillement exceptionnel
 - Maitriser les coûts d'énergie de la maison : donner de la valeur au patrimoine
 - Ne pas compromettre l'étanchéité de la toiture
 - De préférence faire appel à une entreprise de proximité
- **L'offre est abordable :**
 - Des produits avec des garanties élevée : 25 ans (panneaux et onduleurs)
 - Des équipements connectés pour suivre la production et la consommation
 - Pour un budget de **6800 euros TTC** (aides déduites)
 - 18 m2 de panneaux solaires
 - Plus de 4000 kWh d'énergie par an

Exemples d'installation

- **Forte consommation EDF** : 2500euros/an
- 3,720 kW de panneaux photovoltaïques installés (la totalité de la toiture sud équipée)
- **Cout du projet : 7400 euros TTC** (aides déduites)
 - 1/3 de la consommation prise en charge par le soleil
 - Très forte réduction de l'heure pleine



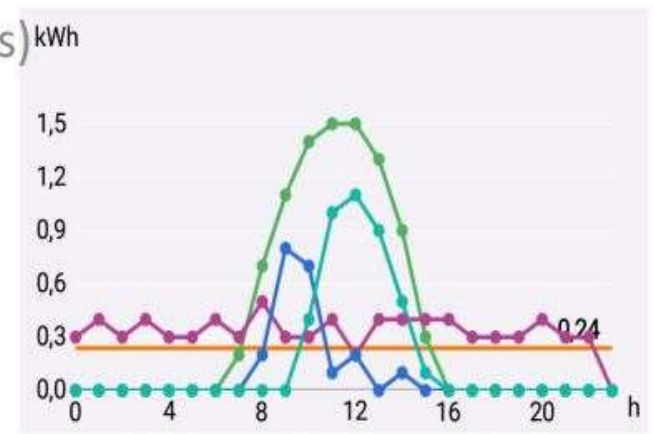
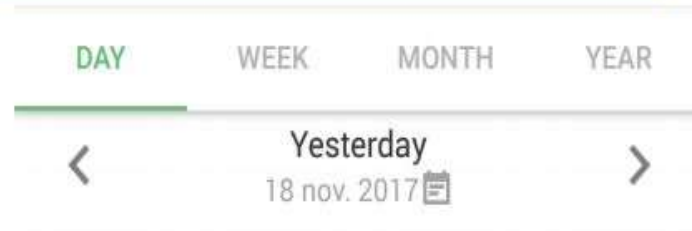
Generated
 Imported
 Diverted
 Exporte

106,1 kWh CONSUMED	0,14 € SAVED
100% SELF-CONSUMPTION	13% GREEN CONTRIBUTION

Exemples d'installation



- **Consommation EDF réduite** : 800 euros/an
- 2,4 kW de panneaux photovoltaïques installés (la totalité de la toiture sud équipée)
- **Budget du projet : 5325 euros TTC** (aides déduites)
 - 70% de la consommation prise en charge par le soleil
 - Très forte réduction de l'heure pleine



Generated Imported Diverted Exported

7,9kWh CONSUMED	0,30 € SAVED
55% SELF-CONSUMPTION	64% GRFFN CONTRIBUTION



Exemple de réalisations Azur Système Solaire





MOOC Rénovation Performante

MOOC
RÉNOVATION PERFORMANTE
LES CLÉS DE LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE



FORMATION GRATUITE

- sur Internet
- accessible 24h sur 24
- ouverte à tous

12 000 inscrits
en 2017

Note attribuée par
les participants :
5,2/6

Durant 6 semaines, en 1h30 hebdomadaire ou plus selon votre engagement, les cours abordent l'isolation, l'étanchéité à l'air, l'importance de l'ajustement des espaces et des systèmes.

La pédagogie choisie alterne cours, focus animés, quiz et études de cas, interviews, échanges d'expérience sur forum...



**EMBARQUER LA
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE
DANS LA
RÉNOVATION**

INSCRIPTIONS – FORMATION
mooc-batiment-durable.fr

Du 6 mars au 1^{er} mai 2018
S'inscrire dès maintenant !

MOOC réalisé par **asder** et **arcanne**
Contacts : ASDER formation@asder.asso.fr - 04 79 85 88 50 et Arcanne : arcanne.ass@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de





POURQUOI DES MODULES D'INFORMATIONS ?

UN PROJET ISSU DE CONSTATS:

- Des clients méfiants face au coût des travaux,
 - Des demandes de devis issus de projets de rénovation incohérents,
 - Des clients avec de moins en moins de moyens financiers dédiés aux travaux,
 - Des financements publics (Anah) longs et aléatoires qui mettent en danger les entreprises,
 - Des clients désireux de réaliser tout ou partie de leur chantier par eux même et ayant besoin d'accompagnement.
- Une volonté de la Région, de l'Ademe et de la CMAR-PACA de rapprocher les clients des professionnels de la rénovation.



2 MODULES D'INFORMATIONS De 4h environ

Module 1: (13 mars 2018)

Développer son chiffre d'affaires en créant une relation de confiance avec ses clients.

Faciliter l'acceptation/le financement d'un devis par une présentation claire et conforme aux réglementations.

Module 2: (10 avril 2018)

Connaitre les aides mobilisables pour proposer un mode de financement adapté à ses clients.

Développer son activité avec l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).

Module 1: (24 avril 2018)

Module 2: (22 mai 2018)



3/ Calendrier, dates à retenir

Salon de l'Habitat de Saint Raphaël du 23/02 au 26/02

Formation Compagnons Bâisseurs les 13/03 et 10/04

Rendu Thermographie mi -avril sur Dracénie

RDV de la Rénovation à Draguignan le 12/06

Votre évènementiel ?





Merci de votre attention
A vos questions et contributions !

Agence Rénovation Energétique Var Est

400 Rue Isaac Newton Techno Parc Epsilon 1

83700 ST RAPHAEL

Pépinière d'entreprise Espace Chabran, bât. B

129 avenue de la Première Armée

83 380 DRAGUIGNAN



<https://www.facebook.com/AREVE83>

0 808 800 083

pros@areve83.fr

contact@areve83.fr